

PAN EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND

Catégorie H2 EUR ISIN: LU0892273995

Un compartiment de Janus Henderson Horizon Fund, SICAV gérée par Henderson Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif

Le Fonds vise à fournir une croissance de capital.

Politique d'investissement

Le Fonds investit au moins 75 % de son actif total dans/en :

- Actions ou titres liés à des actions de petites sociétés ayant leur siège social ou exerçant leurs principales activités dans l'EEE ou au Royaume-Uni si elles ne font pas partie de l'EEE, quel que soit le secteur.

Le Fonds peut aussi investir dans/en :

- Actions ou titres liés à des actions de grandes sociétés européennes
- Instruments du marché monétaire
- Dépôts bancaires

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés pour réduire les risques ou pour gérer le Fonds plus efficacement.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme.

Ce Fonds est créé dans l'unique but d'être un composant parmi d'autres dans un portefeuille d'investissement diversifié. Les investisseurs sont priés de réfléchir attentivement à la proportion de leur portefeuille investie dans ce Fonds.

Devise du fonds EUR Devise de la catégorie d'actions EUR

Lexique

Instruments dérivés Instruments financiers dont la valeur est liée au prix d'un actif sous-jacent (indice, taux, cours d'une action, etc.).

EEE L'Espace économique européen. L'EEE assure la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux entre certains pays.

Instruments du marché monétaire Un instrument de créance à court terme, émis par un gouvernement ou une société pour récolter de l'argent. Considéré généralement comme un équivalent au comptant.

Actions/participations Titres représentant un droit de propriété fractionnelle à l'égard d'une société.

Volatilité Amplitude des mouvements, à la hausse comme à la baisse, du cours du Fonds au cours d'une période donnée, en règle générale sept ans.

Vous pouvez acheter, vendre ou échanger des actions du Fonds n'importe quel jour ouvrable tel que défini au sein de la section « Définitions » du prospectus du Fonds.

Cette catégorie d'actions accumule le revenu brut et les gains de capitaux compris dans le prix de la catégorie d'actions.

Profil de risque et de rendement

◆ Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé ◆			
◆ À risque plus faible			À risque plus élevé ◆			
1	2	3	4	5	6	7

La valeur d'un investissement et son revenu peuvent augmenter ou diminuer. Lorsque vous cédez vos parts, elles peuvent valoir moins que ce que vous avez payé pour les acquérir.

La note de risque/rendement ci-dessus se fonde sur la volatilité à moyen terme. À l'avenir, la volatilité réelle du Fonds est susceptible d'augmenter ou de baisser ; le niveau de risque/rendement évoluera en conséquence.

La catégorie d'actions est évaluée à 6 sur 7. Les catégories d'actions plus élevées ont enregistré des fluctuations plus importantes et plus fréquentes du cours de leurs actions lors des cinq dernières années par rapport aux catégories moins élevées. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

La note ne reflète pas les effets éventuels d'une perturbation du marché ou d'un événement important et imprévisible. Dans des conditions de marché normales, les risques suivants peuvent s'appliquer :

Risque de gestion active Les techniques de gestion active qui ont bien fonctionné dans des conditions de marché normales peuvent se révéler inefficaces, voire néfastes, à d'autres moments.

Risque de contrepartie Le Fonds peut perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il négocie devient incapable ou refuse d'honorer ses obligations envers lui.

Risque lié à un pays ou à une région Un Fonds fortement exposé à une région géographique ou à un pays donné implique des risques plus importants qu'un Fonds plus largement diversifié.

Risque lié aux produits dérivés L'utilisation d'instruments dérivés expose le Fonds à des risques potentiellement plus importants dont la nature diffère des risques associés aux investissements directs dans des titres. Par conséquent, elle peut entraîner des pertes supplémentaires d'un montant pouvant être considérablement plus élevé que le coût de l'instrument dérivé.

Risque des actions Les actions peuvent perdre rapidement de la valeur et impliquent généralement des niveaux de risques plus élevés que les obligations ou les instruments du marché monétaire. La valeur de votre placement peut par conséquent chuter.

Risque de change Votre investissement, ainsi que tout bénéfice en découlant, peut prendre ou perdre de la valeur en raison des fluctuations auxquelles les taux de change sont soumis.

Risque lié aux petites sociétés Les actions des sociétés petites et moyennes peuvent être plus volatiles que celles des grandes sociétés, et il peut parfois s'avérer difficile de valoriser ou de vendre des actions au prix ou dans le délai souhaités, ce qui augmente le risque de pertes.

La liste complète des risques inhérents au Fonds se trouve dans la section « Considérations relatives aux investissements et aux risques » du prospectus du Fonds.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de gestion et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Si vous investissez par le biais d'un fournisseur tiers, il vous est recommandé de les consulter directement car les frais, performances et conditions générales peuvent différer de façon significative par rapport à ce qui est indiqué dans le présent document.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*

Frais d'entrée 5,00%

Frais de sortie 0,00%**

Frais d'échange 1,00%
(applicables aux échanges internes à la présente SICAV)

* Les frais affichés correspondent à des maxima ; vous pouvez dans certains cas payer moins.

** Sous réserve de frais pouvant aller jusqu'à 1,00% lorsque le Gestionnaire soupçonne des opérations excessives de la part d'un investisseur (et plus particulièrement pour les souscriptions détenues pendant moins de 90 jours).

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants 1,09%

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, lequel a été clos le 31 décembre 2018. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les chiffres des frais courants ne tiennent pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée lorsqu'il achète des actions ou des parts d'un autre fonds.

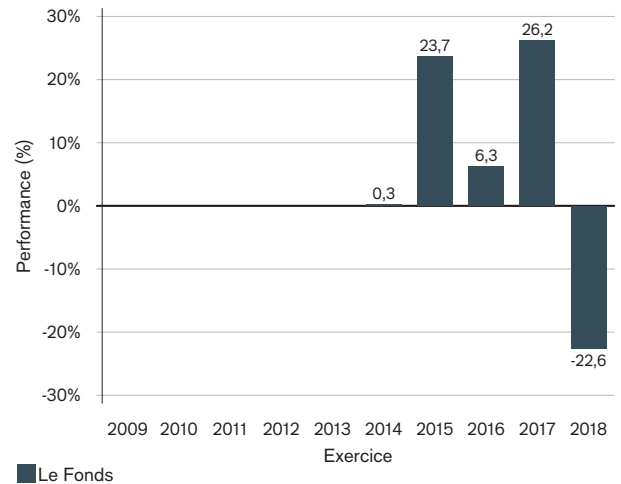
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance 10,00%*

*10 % de tout rendement généré par le Fonds, sous réserve d'un High Water Mark, supérieur à celui du Euromoney Smaller Companies Pan European Index. Le montant effectivement prélevé pour l'exercice précédent du Fonds s'élevait à 0,00 %.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section «Frais» du prospectus du Fonds.

Performances passées



Les performances passées sont calculées en EUR.

Le Fonds a été lancé en août 1993 et la catégorie d'actions en août 2013.

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Les performances passées mentionnées sur ce graphique tiennent compte de tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.

Pour plus d'informations : ce document peut ne pas contenir toutes les informations dont vous avez besoin.

Pour obtenir le dernier cours publié des actions du Fonds, son prospectus, son rapport annuel ou semestriel ou toute autre information le concernant, veuillez consulter le site www.janushenderson.com. Les documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Vous pouvez également contacter le siège social du Fonds au 2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou votre représentant local.

Imposition : les investisseurs observeront que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale de leur investissement personnel dans le Fonds.

Si vous avez la moindre question concernant votre régime fiscal, le caractère adapté de cet investissement ou tout autre sujet, veuillez contacter votre conseiller en investissement.

Avertissements : La SICAV est composée de plusieurs compartiments. Les actifs de chaque compartiment sont comptabilisés séparément, ce qui signifie que chaque compartiment est isolé des pertes ou réclamations associées aux autres.

La responsabilité de Janus Henderson Horizon Fund ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Pour passer un ordre de transaction : Vous pouvez passer vos ordres d'achat, de vente ou d'échange d'actions de ce Fonds en contactant votre conseiller en investissement, votre distributeur ou votre représentant local, en contactant directement Janus Henderson Horizon Fund, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg ou en appelant notre équipe Service aux investisseurs au +352 2605 9601.

Pour plus d'informations sur les transactions, les autres catégories d'actions de ce Fonds ou les autres fonds de cette SICAV, consultez le site www.janushenderson.com ou le prospectus du Fonds.

Le Fonds et Henderson Management S.A. sont autorisés au Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»).

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération, y compris, mais sans s'y limiter, une description des modes de calcul des rémunérations et des avantages, l'identité des personnes en charge de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du Comité des rémunérations, sont disponibles à l'adresse www.janushenderson.com. Une version papier de la politique de rémunération est à votre disposition au siège social.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29 mars 2019.